

AULA
CONCEPTEUR D'AVENIRS

RAPPORT D'ACTIVITÉS | 2015
PROGRAMME PARTENARIAL | 2016

L'année 2015 n'a pas été banale pour l'Agence d'Urbanisme puisqu'elle a accueilli de nouveaux membres importants avec l'adhésion des Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin, ce qui a conduit à faire également évoluer le nom de l'Agence, désormais de l'Artois, en correspondance avec l'évolution de son territoire.

Si cette évolution a été permise, c'est que l'Agence a su démontrer à ses membres, sa capacité à faire et leur offrir les ressources en ingénierie qu'ils attendaient au travers de la mise en œuvre de son Programme Partenarial. Le terme « partenarial » est important. Il fait l'originalité et la qualité d'une agence d'urbanisme. Le Programme Partenarial est issu de la liste des sujets communs et individuels proposés par ses membres avec les moyens que ceux-ci décident d'accorder à l'Agence. C'est la mutualisation des actions à conduire et des moyens afférents qui fait le Programme Partenarial d'Activités.

L'Agence d'Urbanisme a su, en 10 ans d'existence, démontrer ses capacités et ses qualités, en un mot sa crédibilité. Ses membres ont pu le vérifier et l'attester, que ce soit sur des territoires essentiellement urbains, comme Artois Comm., mais aussi sur des territoires ruraux comme le Ternois ou des territoires plus composites comme Artois Flandres et Artois Lys. Elle a su s'adapter aux spécificités territoriales et aux nouvelles thématiques comme les mobilités avec l'adhésion du Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle qui a y a vu, en développant un partenariat avec l'Agence, un gain d'efficacité mais aussi des économies en limitant le recours aux études externalisées puisque la connaissance et les données étaient déjà à l'Agence d'Urbanisme.

Cette capacité à observer et à suivre les évolutions territoriales nous a ainsi invités à réfléchir sur l'élaboration d'un outil de modélisation, une plateforme numérique, que nous souhaiterions concrétiser en 2016 dans le cadre d'un partenariat d'innovation.

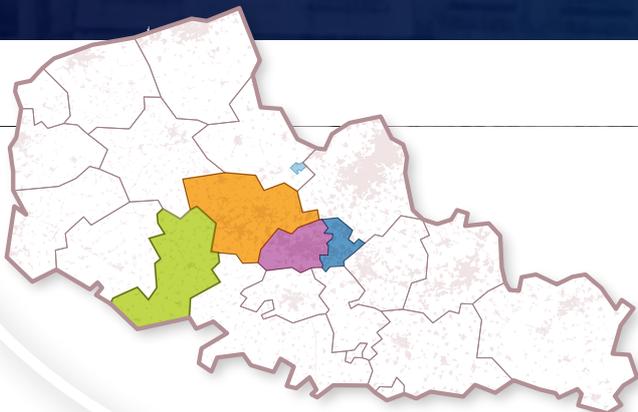
Enfin, je tiens à souligner que l'action de notre Agence obtient également une autre forme de reconnaissance puisque plusieurs structures publiques et parapubliques ont proposé de participer à ses travaux. Ainsi, d'ores et déjà, Voies Navigables de France et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie ont concrétisé leurs participations et d'autres devraient suivre en 2016.

Le rapport que j'ai le plaisir de vous remettre illustre la richesse et la diversité des actions menées par l'Agence que ce soit en 2015 sous forme de bilan et pour 2016 sous forme de propositions. Bonne lecture.

Alain WACHEUX

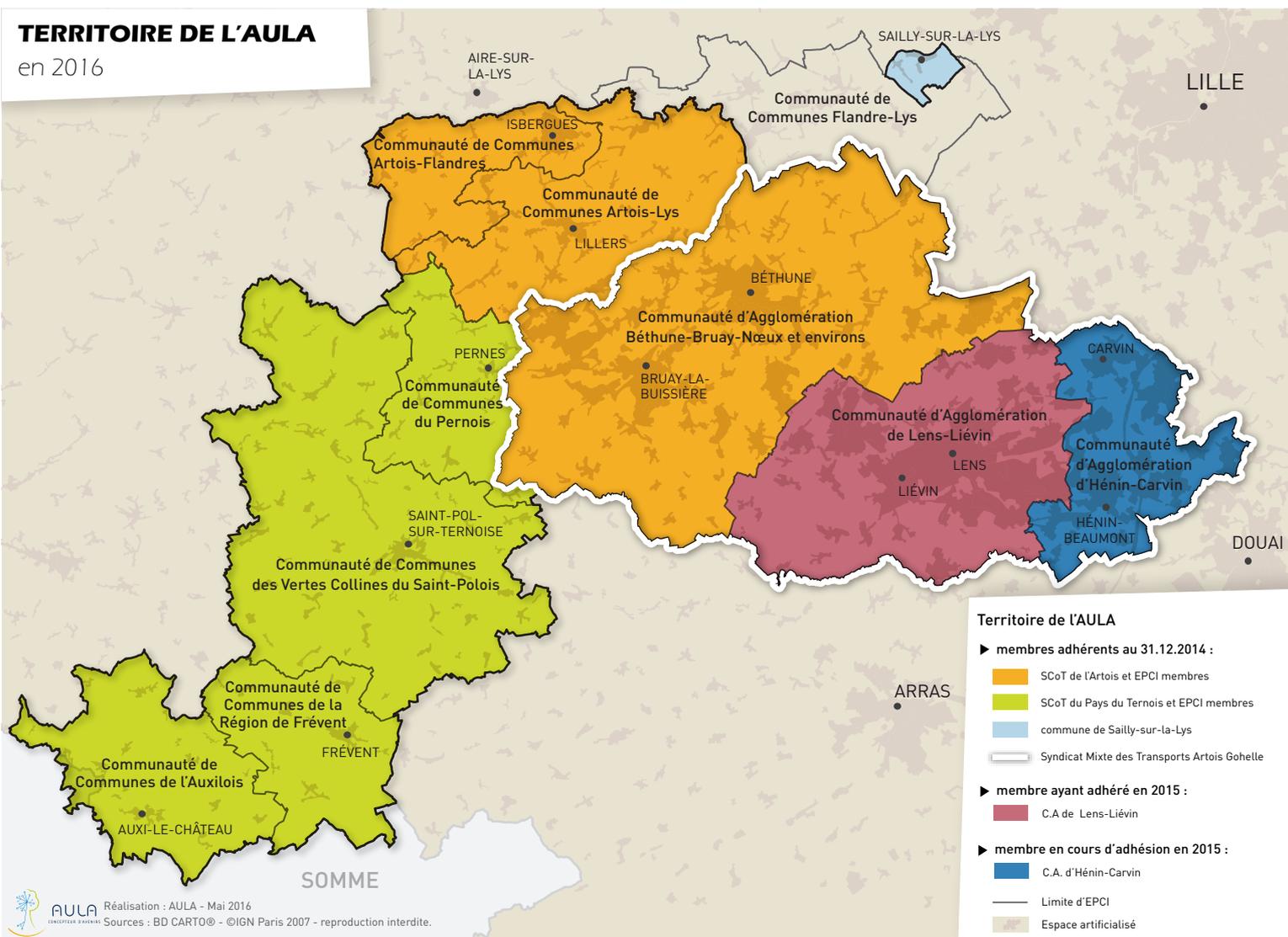


LE TERRITOIRE DE L'AULA EN 2016



TERRITOIRE DE L'AULA

en 2016



Réalisation : AULA - Mai 2016
Sources : BD CARTO® - © IGN Paris 2007 - reproduction interdite.

SOMMAIRE

Les missions de l'Agence	p.6
L'organisation de l'Agence	p.7
Les chiffres clés du territoire de l'agence	p.8
L'équipe de l'agence	p.9
Le projet de Programme Partenarial d'Activités 2016	p.11

PRÉPARER LES PROJETS D'AGGLOMÉRATION MÉTROPOLITAINS ET TERRITORIAUX

Le pôle métropolitain de l'Artois	p.12
Les projets de territoire	p.13
Réflexion sur le transport de marchandises à l'échelle métropolitaine	p.14
L'AULA et ses partenariats	p.15

DÉFINIR LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET ÉLABORER LES DOCUMENTS D'URBANISME

L'évaluation et la révision du SCoT de l'Artois	p.18
La mise en révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin	p.18
L'approbation du SCoT du Pays du Ternois	p.19
La démarche InterSCoT "Terres du Nord"	p.19
La Politique de la Ville	p.20
Définition et mise en oeuvre des politiques de mobilité	p.21
La mise en place d'un réseau structurant de BHNS	p.21

CONTRIBUER À DIFFUSER L'INNOVATION ET LA QUALITÉ PAYSAGÈRE

La promotion de la Haute Qualité Environnementale dans les opérations d'urbanisme	p.22
Mobilité durable des habitants et aménagement du territoire : le contrat d'axe	p.23
Le SRCE Trame Verte et Bleue et l'Atlas TVB du SCoT de l'Artois	p.24
Les autres études générales	p.25

SUIVRE LES ÉVOLUTIONS URBAINES ET DÉVELOPPER L'OBSERVATION TERRITORIALE

Les lettres d'observatoires de l'Agence	p.26
Les dossiers de l'Agence	p.27
Le tableau de bord socio-économique de l'Agence	p.27
L'observatoire du foncier agricole	p.27
Les fiches d'évaluation du SCoT de l'Artois	p.28
La lettre d'actualité	p.28
Une observation partenariale	p.28
Le Système d'Information Géographique (SIG)	p.29
Le projet de plateforme numérique collaborative et partagée	p.31

LES MISSIONS DE L'AGENCE

L'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA) a été créée à la fin de l'année 2005 sous la forme d'une association loi 1901 par la Communauté d'Agglomération Artois Comm., les Communautés de Communes Artois-Flandres, Artois-Lys et Noeux et Environs, les Villes de Béthune et de Bruay-la-Buissière et le Syndicat Mixte pour le SCoT de l'Artois (SMESCoTA).

Elle a été agréée par l'État mi-2006 et adhère à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui regroupe aujourd'hui 52 agences réparties sur les territoires de la France et de l'Outre-Mer.

Nées en 1967 avec la Loi d'Orientation Foncière, les agences d'urbanisme ont vu leur champ d'action évoluer de l'urbanisme vers des questions plus larges d'aménagement et de planification du territoire, de développement économique, de transports et d'environnement.

Avec les nouvelles structures de coopération intercommunale et les territoires de projets définis par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) et la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), les agences d'urbanisme ont vu leur rôle d'harmonisation des politiques urbaines à l'échelle des aires urbaines être reconnu au plan national. En 2014, la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) n'a fait que renforcer les missions des Agences d'Urbanisme. En 2015, le code de l'urbanisme a d'ailleurs été modifié en conséquence.

Les principales missions des agences et de l'AULA sont :

L'OBSERVATION

L'observation permanente des phénomènes urbains constitue l'une des missions principales du métier des agences d'urbanisme. Elle permet au travers du recueil de données spatiales, économiques, sociales auprès de fournisseurs de données très divers, d'appréhender les territoires et leur fonctionnement.

L'ACCOMPAGNEMENT

Forte de connaissances acquises grâce à l'observation des territoires, l'AULA accompagne les collectivités territoriales dans l'élaboration de leur document de planification ou de programmation à l'échelle du pays, de l'agglomération, des communes ou des quartiers.

L'ANALYSE

Souvent chargée du suivi et de l'évaluation des politiques publiques, l'AULA alerte les Élus régulièrement par le biais d'études ou de rapports, des évolutions qui s'opèrent sur leurs territoires. Cette mission d'analyse est souvent assortie de propositions d'actions ou de conseils. L'AULA est un outil partenarial qui lui permet d'être un lieu de débats entre les acteurs locaux (institutionnels, collectivités, professionnels).

LA GESTION DE PROJET

L'AULA peut aller au-delà de l'accompagnement et proposer des projets alternatifs et des transferts de savoir-faire. Elle est en capacité de programmer des projets et de les étudier en relation avec les communes et intercommunalités concernées.

L'ORGANISATION DE L'AGENCE

Outre les membres de droit, l'État et les collectivités qui constituent son territoire d'intervention, l'AULA compte au titre de ses membres associés : la Région Nord-Pas de Calais, le Département du Pas-de-Calais, la Chambre de Commerce et d'Industrie Artois, la Chambre d'Agriculture de Région Nord/Pas-de-Calais, la Chambre des Métiers de la Région Nord/ Pas-de-Calais, l'Université d'Artois et d'autres organismes publics locaux ou régionaux. Depuis le 13 avril 2015, la CALL a adhéré à l'agence, contrairement à la commune de Sailly-sur-la-Lys qui a choisi de ne pas renouveler son adhésion et/ou sa participation à l'Agence. Pour information, la CAHC a décidé d'adhérer à l'AULA au 1^{er} janvier 2016.

Les représentants de ces différentes structures siègent dans les 3 instances décisionnelles de l'AULA que sont l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et le Bureau.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle est constituée des représentants de tous les membres et des personnes morales de l'association, elle contrôle l'activité et statue sur le mode de fonctionnement de l'Agence. Regroupant 51 membres, elle se réunit au moins une fois par an.

- ▶ La liste des membres de l'AG et du CA est téléchargeable sur le site internet de l'AULA.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est l'organe d'administration et de décision de l'Agence. Il a notamment la charge de délibérer sur le Programme Partenarial d'Activités (PPA) de l'Agence qui définit les études à mener par l'équipe technique. Se réunissant au moins 2 fois par an, ce Conseil est composé de 34 administrateurs issus des différentes structures membres de l'Agence.

LE BUREAU EN 2016

Il est élu au sein du Conseil d'Administration qu'il a pour mission d'animer et se réunit au moins une fois par an. Il est composé :

- ▶ du Président : Monsieur Alain WACHEUX, Maire de Bruay-la-Buissière et Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay-Noeux et Environs, dite Artois Comm. ;
- ▶ de 3 Vice-Présidents : Monsieur Sylvain ROBERT (1^{er} Vice-Président), Maire de Lens et Président de la CALL, Monsieur Jean-Pierre CORBISEZ (2^{ème} Vice-Président), Maire de Oignies et Président de la CAHC et Monsieur Yves DUPONT (3^{ème} Vice-Président), Maire d'Annequin et Président du SMESCoTA ;
- ▶ d'un Trésorier : Monsieur Jacques NAPIERAJ, Maire d'Isbergues et Président de la Communauté de Communes Artois-Flandres ;
- ▶ d'un Secrétaire : Monsieur Pascal BAROIS, Maire de Lillers ;
- ▶ de plusieurs membres représentatifs du territoire de l'Agence :
 - Monsieur Philippe MILOSZYK représentant le Syndicat Mixte des Transports en Commun Artois-Gohelle ;
 - Monsieur Freddy BLOQUET représentant du Pays du Ternois.

LES CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE DE L'AULA

L'adhésion en 2015 des Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin porte le territoire d'intervention de l'AULA à près de 700 000 habitants (Département du Pas-de-Calais = 1,47 millions d'hab.) et 50 communes supplémentaires.

En 2016, l'AULA c'est :

255 communes membres, **682 719** habitants.

3 Communautés d'Agglomération :

CA Béthune - Bruay - Noeux et Environs, dite Artois Comm. (225 209 hab.),

CA Lens-Liévin (242 803 hab.),

CA d'Hénin-Carvin (124 020 hab.),

6 Communautés de Communes :

CC Artois-Flandres (17 419 hab.),

CC Artois-Lys (34 785 hab.),

CC des Vertes Collines du Saint-Polois (19 585 hab.),

CC du Pernois (7 114 hab.),

CC de l'Auxillois (5 217 hab.),

CC de la Région de Frévent (6 567 hab.),

3 Syndicats Mixtes :

Le SCoT de l'Artois (pour l'élaboration et le suivi),

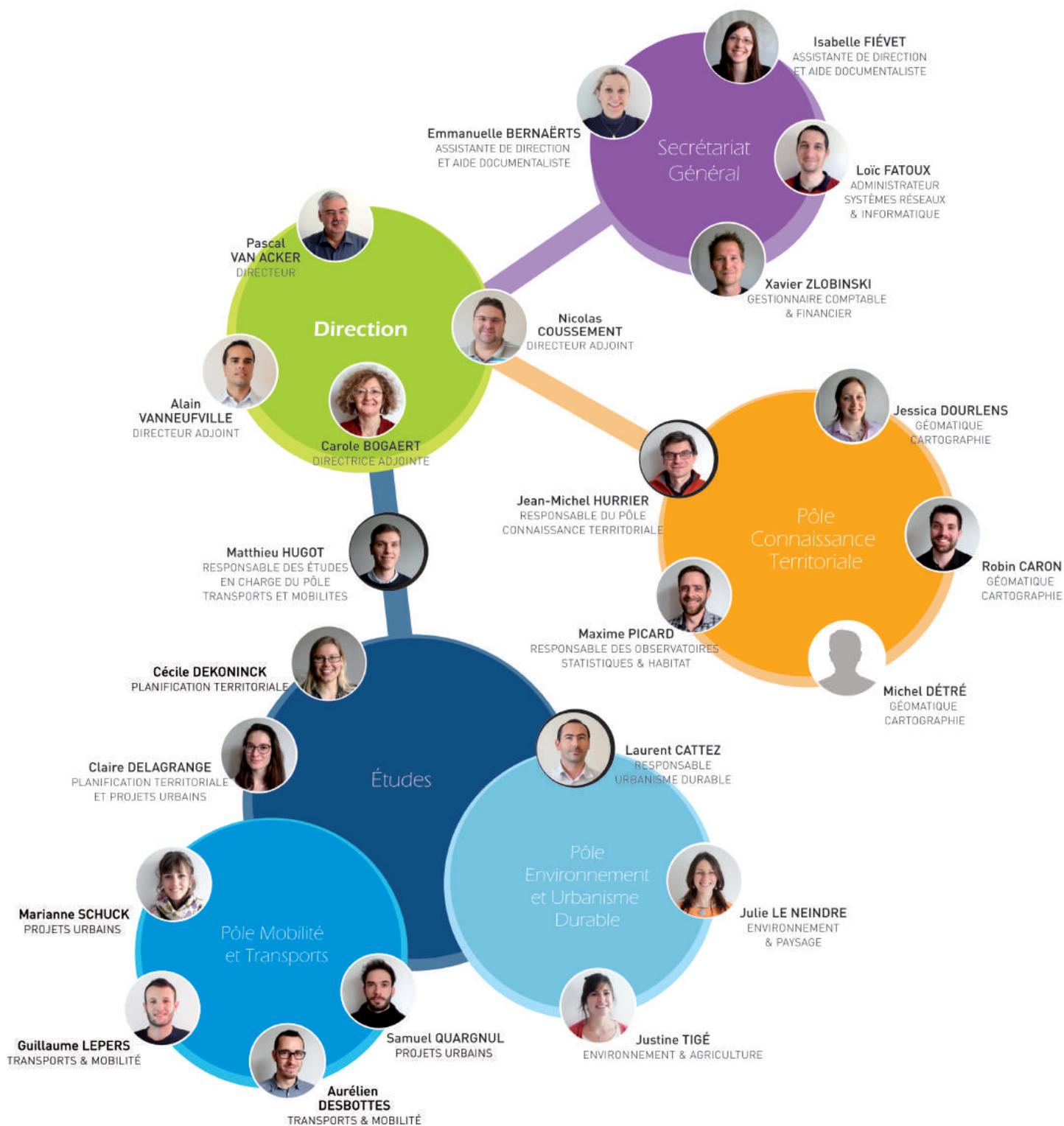
Le SCoT du Pays du Ternois (pour l'élaboration),

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun Artois-Gohelle, notamment pour la réalisation du Plan de Déplacements Urbains.

À noter que le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a acté la fusion au 1^{er} janvier 2017 des 4 intercommunalités du Pays du Ternois (104 communes et 38 483 habitants).

L'ÉQUIPE DE L'AGENCE

L'AULA est constituée d'une équipe de 23 personnes d'horizons et de compétences diversifiés et complémentaires.



Le classement des paysages miniers en Nord/Pas-de-Calais : une étude portée par la Mission Bassin Minier à laquelle l'AULA contribue



Crédit photo : AULA; ©MBM2008

LE PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉS

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, au nom de ses adhérents, et l'Etat avaient formalisé en 2008 dans un protocole de coopération, l'implication des agences dans la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement et l'engagement de l'Etat à les soutenir.

L'Etat a proposé à la FNAU un nouveau protocole de coopération pour la période 2014-2020 qui a été signé fin 2014, en cohérence avec le vote de la loi ALUR qui conforte la place et le rôle des agences d'urbanisme, en complétant en particulier l'article L.123-1 du Code de l'urbanisme les concernant.

Extraits du préambule du protocole :

"Partenaires privilégiés du Ministère de l'Environnement, des Transports et du Logement en tant qu'outils d'ingénierie partenariaux et pluridisciplinaires, les agences d'urbanisme jouent un rôle moteur dans la promotion et la mise en œuvre des dispositions du Grenelle de l'Environnement et du nouveau cadre législatif de l'action territoriale mis en place, de par la nature même de leurs missions définies dans la loi ALUR :

- préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;*
- participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;*

- suivre les évolutions urbaines et développer l'observation territoriale ;*
- contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;*
- accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines."*

Ce protocole s'articule donc selon 5 axes de travail entre l'Etat et les agences d'urbanisme en réseau :

AXE 1

LE RELAIS DES POLITIQUES DE L'ÉTAT.

Les enjeux des lois ALUR et Modernisation de l'action publique.

AXE 2

LA VILLE DURABLE ET LE LOGEMENT POUR TOUS.

La Ville durable, un engagement politique majeur pour le Gouvernement.

AXE 3

L'OBSERVATION URBAINE ET TERRITORIALE ET LA PROSPECTIVE.

Les orientations gouvernementales.

AXE 4

L'INGÉNIERIE PARTENARIALE AU SERVICE DES TERRITOIRES.

Les enjeux de l'ingénierie territoriale pour « l'égalité des territoires ».

AXE 5

LE RÔLE DES AGENCES DANS LE CADRE EUROPÉEN ET INTERNATIONAL.

Les enjeux urbains à l'échelle européenne et internationale.

PRÉPARER LES PROJETS D'AGGLOMÉRATION MÉTROPOLITAINS ET TERRITORIAUX

Le Pôle Métropolitain de l'Artois

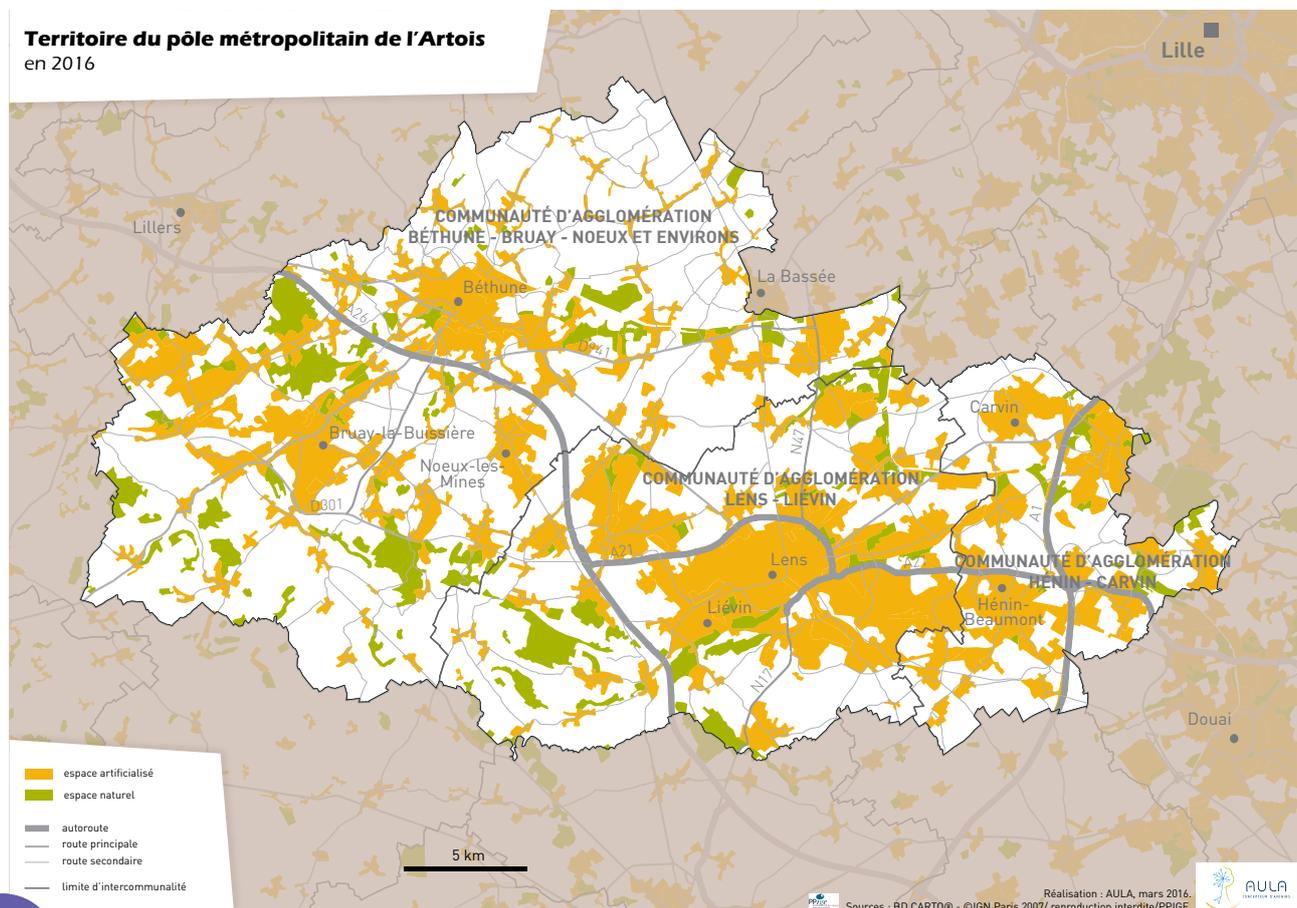
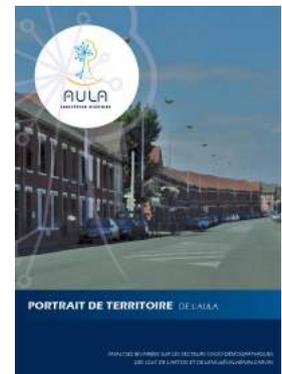
La création du Syndicat Mixte du Pôle Métropolitain de l'Artois décidée fin 2015, est un évènement majeur pour l'avenir du territoire constitué par les 3 Communautés d'Agglomération de Béthune-Bruay, Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin. Avec l'aide d'EURALENS, un projet métropolitain a été élaboré afin de servir de base à la mise en œuvre d'une stratégie territoriale partagée et cohérente.

Ce territoire est également celui d'intervention de l'Agence d'Urbanisme et les thématiques développées correspondent aussi, pour la plupart, aux missions conduites par l'Agence pour le compte de ses partenaires et membres. L'Agence pourrait donc participer avec EURALENS et les autres ingénieries du

territoire (Mission Bassin Minier, CAUE 62...) à la définition et à la mise en œuvre d'une "maîtrise d'ouvrage urbaine" afin, dans un premier temps, d'élaborer un véritable projet métropolitain intégrant un programme d'actions, rappelant que le Pôle Métropolitain n'aura pas d'ingénierie dédiée.

Portrait de territoire réalisé par l'AULA en décembre 2015 :

Il s'agit d'un document technique proposant une analyse spatiale à travers une démarche exploratoire (analyses bivariées), afin de percevoir les dynamiques multiples à l'oeuvre sur le territoire du pôle métropolitain.



Le projet de territoire de l'Agglomération Lens-Liévin

L'AULA a engagé en septembre 2015, l'élaboration du projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, par la mise en œuvre d'une démarche d'appropriation originale.

Elle a notamment débuté par une phase d'immersion et d'écoute, à travers des rencontres avec les habitants et des entretiens avec les acteurs du territoire.

La démarche a été suivie par une phase de réflexion collective, avec plusieurs ateliers collaboratifs rassemblant un panel d'acteurs de plus en plus large. Les échanges se sont appuyés sur le visionnage de petits films regroupant la voix de plusieurs acteurs (habitants, élus, techniciens, institutions). Les travaux de l'Agence ont notamment permis d'apporter une analyse objective du territoire au regard des ressentis exprimés.

Ces étapes ont favorisé l'émergence de cinq axes de travail thématiques. Un récit du projet de territoire sous forme de bande dessinée permet d'en donner une version non technique, afin de toucher les habitants de la CALL et de les impliquer dans le débat de la vision de l'avenir que l'on se propose.

Des groupes de travail, "ouverts" à tous les acteurs du territoire, ont ensuite démarré en mars 2016 pour co-construire, concevoir et mettre en œuvre le projet de territoire. Ces 5 groupes de travail s'articulent autour de la centralité, la mobilité, le logement, l'emploi et la qualité de vie.

L'Agence accompagne les pilotes politiques et techniques de ces groupes en termes d'organisation et d'animation, et également par la production des éléments nécessaires pour nourrir leur réflexion.

L'objectif est de remettre à la CALL une proposition de stratégie et un premier programme d'actions pour juin 2016. Les groupes de travail constitués et la feuille de route adoptée représenteront la première pierre d'un processus de co-construction des politiques publiques et d'animation du territoire et au service de la population.

Il s'agit à la fois de formuler ce qui fait "identité commune" et de donner un cadre fédérateur à l'Agglomération, tout en la positionnant au sein du Pôle Métropolitain de l'Artois et du nouvel espace régional.

Exemples de documents réalisés pour accompagner les réflexions sur le projet de territoire de la CALL.



PRÉPARER LES PROJETS D'AGGLOMÉRATION MÉTROPOLITAINS ET TERRITORIAUX

Réflexion sur le transport de marchandises à l'échelle métropolitaine

- **La problématique de la distribution urbaine des marchandises**

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan de Déplacements Urbains (PDU) et de la Politique Globale de Déplacements (PGD), l'AULA a engagé fin 2015 une étude sur la problématique des livraisons urbaines de marchandises indispensables au

fonctionnement de l'économie locale. Cette étude a pour objectif de dresser un état des lieux des flux et de déterminer quelles pourraient être les pistes d'actions adaptées au territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois et du Pays de la Lys Romane.

- **Le développement du transport fluvial et les enjeux liés à la réalisation du canal Seine-Nord**

Dans la continuité des travaux menés sur le développement du port de Béthune et en lien avec l'élargissement du périmètre d'intervention de l'agence à l'échelle du pôle métropolitain, Voies Navigables de France a adhéré à l'AULA début 2016.

Il s'agit pour VNF de mieux intégrer le développement de la voie d'eau, tant sur le plan du transport de marchandises que

d'un point de vue touristique, aux stratégies d'aménagement et d'anticiper l'arrivée du futur canal Seine-Nord.

Dans le cadre de ce nouveau partenariat, l'AULA associe VNF aux réflexions engagées à l'échelle des agglomérations et lancera une étude spécifique au cours du second semestre 2016.

> Le canal à grand gabarit



L'AULA et ses partenariats

- **Participation aux actions conduites par le réseau des agences d'urbanisme au sein de la Fédération Nationale (FNAU)**

L'AULA participe au sein du réseau des agences à de nombreux groupes de travail thématiques, en particulier ceux concernant les SCOT, la transition écologique, l'énergie, l'urbanisme commercial... Elle participe également aux Rencontres Nationales de la FNAU. Elle participera à l'édition 2016 qui se tiendra à PAU-BAYONNE où elle devrait animer l'atelier sur les stratégies territoriales et participer à l'atelier Recherche & Développement.

Elle participe activement à l'élaboration de plusieurs publications nationales sous l'égide de la FNAU et de ses partenaires (ADEME, ANRU, Associations des Régions et Départements de France, Associations

des Etudes Foncières, la Caisse des Dépôts, Union Sociale HLM...), notamment sur le facteur 4 (publication en début 2016).

Elle participe enfin à la démarche "Observ'Agglo" issue du partenariat entre la Fédération des Agences d'Urbanisme (FNAU) et l'Association des Communautés de France (AdCF) visant à construire un outil d'observation qui réunit une quarantaine d'indicateurs à l'échelle des 35 plus grandes agglomérations de France, dont les Communes d'Agglomération de Béthune-Bruay-Noeux et Environs et de Lens-Liévin, sous la forme d'une base de données partagée ainsi qu'une publication nationale.

- **Participation aux actions conduites par la Région Nord-Pas-de-Calais (hors actions contractualisées) et par le Département du Pas-de-Calais**

L'AULA participe aux groupes de travail sur la démarche régionale INTERSCOT, sur le Plan Climat Régional, sur les Directives Régionales d'Aménagement, notamment celle sur la lutte contre l'étalement urbain, sur le Schéma Régional de Cohérence Ecologique Trame Verte et Bleue où elle représente, compte-tenu des actions qu'elle a porté en ce domaine (cf. l'atlas TVB), les ingénieries territoriales de la Région au sein du Comité de Pilotage.

Elle est membre des "fabriques" régionales de prospective 2040, notamment celle portant sur l'environnement qu'elle anime depuis la fin 2014. Elle a participé en 2015 au

groupe de travail sur la résilience régionale. L'AULA participe également aux études thématiques engagées par le Conseil départemental du Pas de Calais et mentionnées dans les chapitres concernés. Le CD62 a notamment proposé qu'en 2016 l'AULA puisse contribuer aux travaux conduits par le Département concernant l'accessibilité des services au public, le Pacte Territorial de la Jeunesse du Ternois, le développement des aires de covoiturage et la desserte cyclable des collèges.

Elle peut intervenir également en assistance du Département dans le cadre de ses contractualisations.

PRÉPARER LES PROJETS D'AGGLOMÉRATION MÉTROPOLITAINS ET TERRITORIAUX

- **Partenariat entre les ingénieries territoriales**

La fusion des Régions Nord-Pas de Calais et Picardie entraîne une mise en cohérence des documents de planification (SRADDET), des Directives d'Aménagement et des schémas thématiques (Mobilités, Cohérence Ecologique, Climat-Air-Energie...), ainsi que des outils d'analyse systémique.

Afin d'accompagner ces évolutions et de prendre part à l'élaboration de ces stratégies, les 8 agences d'urbanisme (6 en Nord-Pas de Calais et 2 en Picardie) proposent, la constitution d'un groupement permettant d'intervenir à la demande de l'Etat, de la Région et des Départements pour la conduite d'actions, de missions et d'études mutualisées portant sur des territoires élargis. De tels partenariats existent déjà et ont fait la preuve de leur efficacité en optimisant également les moyens et les dépenses afférents, notamment en régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce partenariat pourrait également porter sur une réflexion sur les ruralités dans le Pas-de-Calais avec les 2 autres agences d'urbanisme, de Boulogne et Saint-Omer, notamment sur la caractérisation des enjeux des espaces périurbains et ruraux repris

sous le vocable de "campagnes urbaines". Une conférence des 3 agences d'urbanisme et du CAUE du Nord-Pas de Calais animée par la DDTM travaille également sur des sujets communs à ces ingénieries.

Le partenariat engagé depuis plusieurs années avec le CAUE62 est poursuivi. Il prendra en compte les nouvelles orientations que définira le CG 62 en matière d'ingénierie territoriale.

■ Agences d'urbanisme
de la région Hauts-de-France



- **Participation aux actions conduites dans le cadre de l'Aire Métropolitaine de Lille**

L'AULA représente, dans le cadre des groupes de travail, le SMESCOTA. Elle intervient également à titre d'expert dans plusieurs actions : la Trame Verte et Bleue, la mobilité et les transports, et, plus particulièrement, dans le renouvellement urbain durable pour lequel elle a organisé un nouvel atelier en 2015 portant sur la mixité fonctionnelle au

sein des quartiers en rénovation urbaine qui fera l'objet d'une publication en 2016.

L'AULA contribue à la réalisation du programme de travail de l'Association Aire Métropolitaine de Lille tant au travers des études de son PPA qu'en support à des études spécifiques.

- **Participation au Club Partenaires Planification Énergie-Climat-Air (PECA)**

En juillet 2015, l'ADEME, avec l'appui de la FNAU, a organisé une réunion «Partenaires Planification Énergie-Climat», aussi bien institutionnelle que d'ingénierie auprès des territoires afin de favoriser le partage d'informations sur cette thématique. Différents organismes comme l'ADEME, la FNAU, le CEREMA, l'association AMORCE et bien d'autres structures ont ainsi constitué le Club Partenaires Planification Énergie-Climat-Air (PECA) auquel l'AULA participe.

Une collaboration a été engagée, s'orientant dans un premier temps autour de la gestion et de la valorisation des données territoriales de la planification urbaine et territoriale intégrant les enjeux énergie-climat-air. L'objectif est de "donner aux collectivités des clés de compréhension et d'action sur le

sujet des données de l'énergie, permettant de mieux se positionner stratégiquement vis-à-vis des enjeux et des acteurs de l'écosystème et d'identifier des pistes d'actions opérationnelles pour favoriser la transition énergétique et écologique". Elle a proposé dans le cadre d'un appel à projets de recherche lancé par l'ADEME une action visant à intégrer les schémas énergétiques dans les documents de planification.

L'AULA participe également au groupe de travail sur l'adaptation au changement climatique animé par le Pôle Climat du CERDD depuis avril 2015 et qui réunit 25 structures régionales (territoires, institutions, associations et structures économiques).

- **Partenariat en cours de développement**

L'élaboration des stratégies territoriales et leurs déclinaisons locales nécessitent la conclusion de nouvelles formes de partenariats ou d'associations de compétences thématiques.

C'est la raison pour laquelle l'Agence a proposé de travailler en commun avec la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ADEME, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et le SYMSAGEL, Maisons et Cités et Pas-

de-Calais Habitat, Voies Navigables de France, ERDF et GRDF, l'EPF Nord-Pas de Calais.

Le 1^{er} partenariat a été signé début 2016 avec Voies Navigables de France.

Des conventions de partenariat pourraient être conclues en 2016 afin de pouvoir alimenter les réflexions stratégiques territoriales conduites par l'Agence pour ses collectivités et ses membres et partenaires.



DÉFINIR LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET ÉLABORER LES DOCUMENTS D'URBANISME

L'évaluation et la révision du SCoT de l'Artois

L'Agence effectue pour le compte du SMESCOTA les missions de coordination, de pilotage, et d'animation du SCOT de l'Artois. Depuis 2008, l'Agence a travaillé sur la mise en compatibilité des PLU et POS avec le SCOT en effectuant un travail d'accompagnement des communes

Depuis l'approbation du document, les observatoires de l'Agence ont permis de suivre un certain nombre d'indicateurs, mais aussi les évolutions du territoire par des publications régulières (lettres et dossiers).

Sur la base de ce travail, l'AULA a réalisé l'évaluation du SCOT de l'Artois, présentée au 1^{er} trimestre 2016.

L'année 2016 marque donc le début de la mise en révision du document.

La révision sera également l'occasion

d'intégrer les préconisations et les prescriptions du SAGE de la Lys, du Schéma Régional Climat Air Énergie, du Schéma Régional de Cohérence Écologique/Trame Verte et Bleue, du Plan de Gestion des Risques d'Inondation, du Plan de Déplacements Urbains Artois-Gohelle, des lois Grenelle 2 et de la loi ALUR etc...



La mise en révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Il est apparu souhaitable aux élus des SCOT de l'Artois et des agglomérations de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin, qui doivent tous deux être mis en révision en 2016, à la suite de leur évaluation, d'étudier la possibilité de les réviser conjointement.

Le Syndicat Mixte du SCOT de LLHC devrait donc conduire une réflexion début 2016 afin d'envisager son adhésion à l'AULA et de lui confier des missions similaires à celles du SMESCOTA.

L'objectif recherché est donc de réaliser conjointement les phases de diagnostic dont l'état initial de l'environnement, la détermination des enjeux communs aux deux territoires et d'élaborer un PADD

commun. A l'issue de ces phases, un Document d'Orientation et d'Objectifs sera réalisé pour chaque territoire de SCOT mais avec de très nombreuses "passerelles" et des déclinaisons communes entre les deux SCOT (exemple, la prise en compte du plan de gestion UNESCO).

Cette démarche devrait permettre à ces deux territoires de SCOT qui regroupent 650 000 habitants, de se doter d'une vision stratégique partagée d'aménagement et de développement de leur territoire à l'horizon 2030. Elle devrait ainsi participer à la mise en œuvre du projet du Pôle Métropolitain Artois qui a été créé fin 2015 et qui a fait de ce sujet l'une de ses priorités afin de conforter la cohérence de ce territoire.

L'approbation du SCoT du Pays du Ternois

Les élus des 4 Communautés de Communes du Pays du Ternois ont décidé fin 2011 de réaliser un SCOT à l'échelle du Pays, et de confier son élaboration à l'Agence.

Après la validation du PADD en 2014, l'année 2015 a été marquée par la phase réglementaire d'arrêt projet (mi-2015), la consultation des personnes publiques associées entre août et octobre et la réalisation de l'enquête publique qui s'est achevée en janvier 2016.

L'intégration des avis et remarques des partenaires et des habitants a permis aux élus du Syndicat Mixte d'approuver le document le 7 avril 2016.

Cette date marque le début d'une nouvelle phase, à savoir la mise en œuvre du SCoT du Pays du Ternois, avec notamment une information large sur ses enjeux, ses modalités d'application, et avec la constitution d'outils de mise en oeuvre et de suivi.

Concernant l'élaboration des PLU intercommunaux, plusieurs EPCI avaient envisagé d'engager la démarche. Toutefois, le futur Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui prévoit la fusion des 4 Communautés de Communes du Pays du Ternois au 1^{er} janvier 2017, a entraîné le report de ces démarches (à minima en 2017).



La démarche InterSCoT "Terres du Nord"

L'Agence participe à la démarche InterSCOT 'Terres du Nord'. Cette démarche regroupe 4 Syndicats Mixtes de SCOT : SCOT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, du Douaisis, de l'Arrageois et de l'Artois.

Cette démarche porte sur des réflexions communes sur les espaces limitrophes entre les SCOT, sur des actions communes d'observation thématique et sur une analyse

des convergences et divergences entre les SCOT.

Afin d'apporter des informations complémentaires et des indicateurs communs pour la révision des différents documents, une analyse diachronique de l'occupation des sols et une enquête ménage commerce ont été lancées à l'échelle de l'InterSCOT.

DÉFINIR LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET ÉLABORER LES DOCUMENTS D'URBANISME

La Politique de la Ville

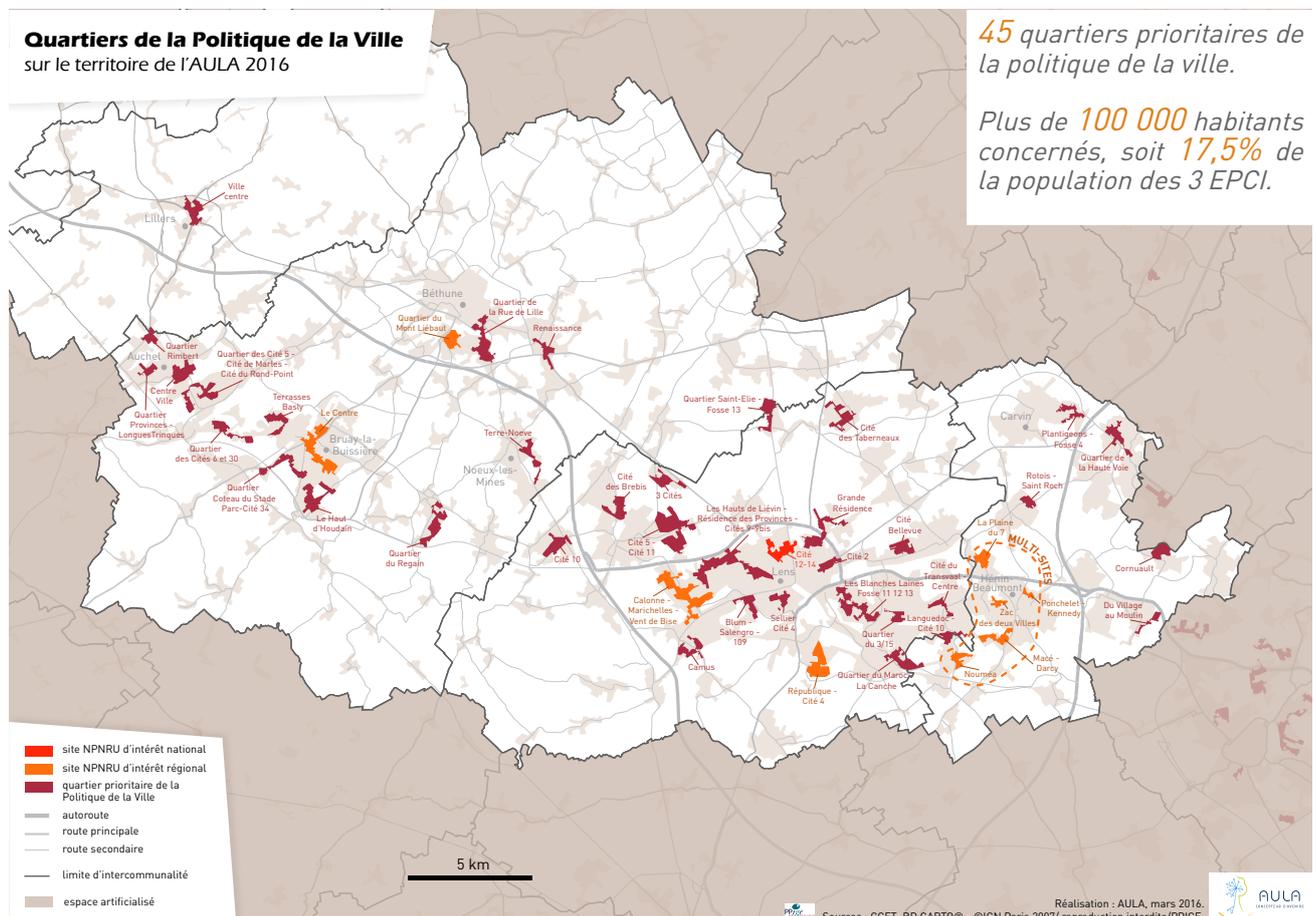
La Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, votée en février 2015, pose le cadre et fixe les objectifs et les moyens du NPNRU et de la politique de la ville.

L'objectif de la réforme est d'apporter aux quartiers en difficultés davantage de qualité dans différents domaines touchant au quotidien des habitants : social (réussite éducative, santé, accès à la culture pour tous, prévention de la délinquance, lutte contre les discriminations, ...), économie (accès à l'emploi, rendre ces quartiers plus attractifs pour les entreprises qui emploient les habitants, attirer de nouvelles activités,...), et urbain (apporter des commerces et services de proximité, améliorer les conditions

d'accès au logement, embellir les espaces publics, ...).

Dans le cadre de son programme d'activités et en déclinaison de la convention Etat-FNAU 2014-2020, l'AULA intervient au coté des agglomérations de manière à :

- Accompagner le portage partenarial du projet urbain, social, économique et culturel complexe.
- Mener des démarches d'aide à la décision de type Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), études diagnostics et préconisations pour la définition des projets urbains.
- Accompagner dans le suivi, l'évaluation et la mise en œuvre du projet urbain (missions d'observation).



Définition et mise en oeuvre des politiques de mobilité

La mobilité est un des enjeux majeurs de développement des territoires et une thématique forte à prendre en compte en terme d'aménagement.

Depuis sa création, l'AULA intervient aux cotés des collectivités sur les questions liées à la mobilité que ce soit en matière d'études, d'observation et d'intégration aux documents de planification. Cet engagement a conduit le SMT AG à devenir membre de l'AULA en 2013 suite notamment à la relance des projets structurants de transport collectifs.

2015 a été l'année de l'adoption du premier Plan de Déplacements Urbains (PDU) auquel l'agence a participé en terme de rédaction et d'animation.

En 2016, l'AULA reste mobilisée au côté du SMT AG dans la mise en œuvre et le suivi du PDU et assurera les liens avec l'évaluation et la révision des SCoT et l'élaboration du projet d'agglomération de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Dans le cadre de la politique de la ville, l'AULA contribue également à la bonne prise en compte des enjeux de mobilités en lien avec la mise en oeuvre de la démarche contrat d'axe ou par le biais d'études spécifiques.

L'AULA intervient également sur l'accessibilité du futur centre Hospitalier de Lens.



La mise en place d'un réseau structurant de BHNS

Le SMT AG oeuvre à la mise en service d'un nouveau réseau de transports collectifs urbains à horizon 2018 articulé autour de lignes structurantes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Suite à la désignation des équipes de maîtrise d'oeuvre courant été 2014, l'AULA accompagne le SMT AG dans le cadre des études en apportant son expertise concernant l'analyse des fonciers impactés, le choix des tracés et des insertions urbaines, la prise en compte

des enjeux urbains et environnementaux autour des lignes et des points d'arrêt etc..

En 2015 et 2016, L'AULA a participé à la réalisation des études d'avant projet et à la constitution des dossiers administratifs liés à l'enquête publique et à la déclaration d'utilité publique du projet. Elle continuera à apporter un regard transversal notamment grâce à la démarche contrat d'axe qui accompagne le projet.

CONTRIBUER À DIFFUSER L'INNOVATION ET LA QUALITÉ PAYSAGÈRE

La promotion de la Haute Qualité Environnementale dans les opérations d'urbanisme

Le programme de la convention Région/ AULA du Fonds Régional d'Amélioration et de Maîtrise de l'Environnement et de l'Energie (FRAMEE) concernait 3 études conduites à partir de la démarche Approches Environnementales de l'Urbanisme de 2^{ème} génération :

- L'achèvement de l'étude sur la friche Foulon visant à la définition d'un projet d'aménagement durable sur un ancien site industriel en lien avec les projets de transports collectifs ;
- un schéma d'aménagement et de développement durable sur la commune de CALONNE-RICOUART (engagé fin 2015) ;
- l'élaboration d'un plan directeur urbain et paysager sur la commune de Bruay-la-Buissière en cours de finalisation début 2016.

Par ailleurs, des études plus ponctuelles ont également été menées dans le cadre du FRAMEE :

sur les communes d'Hersin-Coupigny (requalification d'une friche industrielle) et de Divion (création d'un quartier durable sur le secteur de la place des étoiles) les études conseil entamées en 2014 ont été finalisées.

Sur les communes de Divion et Houchin, une assistance a été portée aux municipalités dans le cadre d'une redéfinition de la stratégie d'urbanisation communale.

Sur les communes de Labourse (en partenariat avec le CAUE 62), Houchin et Annay-sous-Lens l'Agence est intervenue dans le cadre de projets plus ponctuels (réaménagement d'un îlot) afin d'accompagner les communes dans la définition d'un schéma d'aménagement cohérent.

En 2016, l'intervention de l'Agence dans le cadre du FRAMEE se concentrera sur le déploiement de la démarche contrat d'axe.





Mobilité durable des habitants et aménagement du territoire : le contrat d'axe

Dans le cadre de son action au côté du Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle, l'AULA s'inscrit dans le cadre du FRAMEE en développant une démarche appelée « contrat d'axe ».

Cette démarche a pour objectif d'accompagner la réalisation des projets d'axes structurants de transports collectifs mis en œuvre par le SMT AG en incitant le développement de politiques d'aménagement du territoire qui intègrent le lien urbanisme/transport.

En 2014, après une phase de Benchmark et une phase de test, une méthodologie a été présentée et validée par les différents partenaires techniques de la démarche.

En 2015, la phase de diagnostic visant à identifier les espaces et sites potentiellement mutables dans un corridor de 500 m de part et d'autre des tracés a été réalisée le long des lignes Bulle 2 et 6 sur le territoire d'Artois Comm.

En parallèle de ce travail de diagnostic foncier, un travail d'analyse urbaine a été

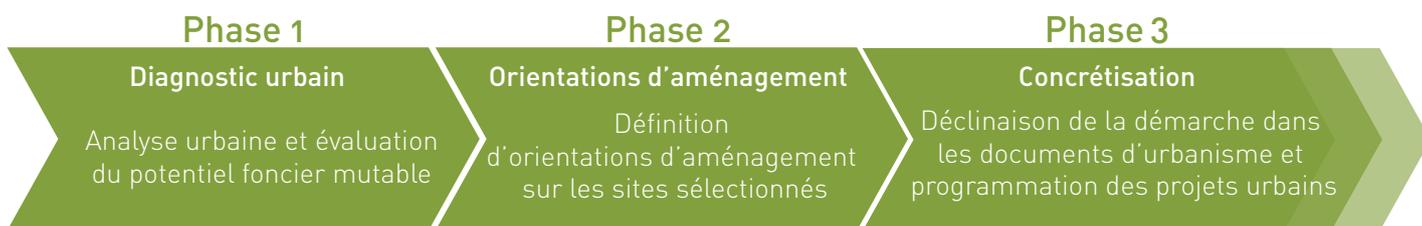
réalisé sur 4 communes et se poursuivra en 2016.

Sur la base du référentiel foncier et des enjeux identifiés, la phase de définition d'orientations d'aménagement est progressivement enclenchée. Il s'agira, par la suite, de retranscrire une stratégie d'aménagement dans les documents de planification (SCoT et Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)).

En 2016, la démarche contrat d'axe se poursuit donc sur Artois Comm et est déployée sur les territoires de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin.

Dans le cadre de la restructuration de la cité du 12-14 et du déplacement du centre hospitalier, une application par anticipation de la méthodologie du contrat d'axe permettra d'intégrer au projet urbain la définition des futures lignes de transports collectifs et les besoins en cheminements doux.

> Les 3 phases de la démarche de contrat d'axe



CONTRIBUER À DIFFUSER L'INNOVATION ET LA QUALITÉ PAYSAGÈRE

Le SRCE Trame Verte et Bleue et l'Atlas TVB du SCoT de l'Artois

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique / Trame Verte et Bleue a été adopté en 2014. Il sera mis en œuvre à l'échelle régionale puis décliné à l'échelle des SCoT qui devront le prendre en compte lors de leurs révisions.

Sur le territoire du SCoT de l'Artois, l'élaboration de l'Atlas cartographique de la Trame Verte et Bleue avait anticipé la démarche régionale à laquelle a participé L'AULA en tant que représentant des ingénieries territoriales régionales.

Tant à l'occasion de l'évaluation que de la révision du SCoT, les travaux réalisés et largement diffusés, contribuent à une intégration facilitée du SRCE/TVB dans les documents d'urbanisme locaux comme de nombreux PLU l'ont déjà mis en œuvre.



> Le marais de Cambrin : identifié comme site d'intérêt majeur dans la trame verte et bleue

Les autres études générales

• **Projet de Parc Naturel Intercommunal du Marais de la Lawe**

Les communes concernées ont informé la Communauté d'Agglomération Artois Comm. et les partenaires (EPF, Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord et du Pas-de-Calais, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie), l'État, la Région, et le Département du Pas de Calais, pour que leur projet puisse être pris en considération.

L'AULA poursuivra son accompagnement dans les phases d'études qui pourraient être engagées en 2016, notamment dans le cadre de son intégration dans le schéma de la Chaîne des Parcs porté par le Pôle Métropolitain Artois.



• **Partenariat avec Artois Comm. sur l'agriculture périurbaine et les circuits-courts**

D'autres études ont fait l'objet d'une réflexion, en lien direct avec le développement de l'observatoire du foncier agricole (voir ci-après) et les diagnostics agricoles portés par l'agence. Le travail se poursuit en 2016 avec Artois Comm sur:

- Une étude prospective sur l'agriculture du Bas-Pays dont l'objectif est d'identifier et de cartographier les exploitations de maraichage. Une mission spécifique au sein d'Artois Comm viendra renforcer cette étude et collaborera avec l'AULA;
- Une réflexion sur l'évolution des modes de production et de consommation s'engagera en 2016 par Artois Comm via une démarche de communication et des temps de débats. L'AULA viendra en appui de cette démarche avec l'élaboration d'un dossier spécifique.



SUIVRE LES ÉVOLUTIONS URBAINES ET DÉVELOPPER L'OBSERVATION TERRITORIALE

Les lettres d'observatoire de l'Agence

L'évolution du territoire d'intervention de l'AULA va entraîner à partir de l'année 2016, une approche élargie mais aussi plus ciblée de la réalisation tant des observatoires que des dossiers d'analyses produits régulièrement par l'Agence.

Complémentaire à l'observation de son territoire, l'AULA participe activement à l'élaboration de 2 observatoires nationaux réalisés en partenariat avec le CGET et la CDC mais aussi les associations d'élus telle l'Association Des Communautés de France (ADCF) :

- L'atlas des systèmes territoriaux régionaux,
- L'Observ'Agglo (EPCI de plus de 200 000 habitants).

Concernant ce dernier observatoire qui regroupera à terme 150 indicateurs, une 1^{ère} version simplifiée de 50 indicateurs étant prévue début 2016, l'AULA a souhaité élargir le dispositif d'analyse au territoire des 2 SCoT des arrondissements de Béthune et de Lens incluant notamment la CA d'Hénin-Carvin. Il prendra la forme d'un tableau de bord mis à jour régulièrement en complément de l'Observ'Agglo. Une première parution est prévue début 2016.

- L'Observatoire des évolutions sociales et urbaines

Une lettre d'observatoire a été publiée en 2015, sur "la qualité de vie".

Une lettre des évolutions sociales et urbaines suivra en 2016 sur "l'analyse du marché foncier et immobilier" à l'échelle du SCoT de l'Artois et des CA de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin.



- L'Observatoire de l'environnement

Une lettre d'observatoire a été publiée en 2015, sur "les zones humides".

Une lettre de l'environnement suivra en 2016 sur "le bruit" à l'échelle du SCoT de l'Artois et des CA de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin.



- L'Observatoire des déplacements

Une lettre des déplacements est prévue pour 2016 sur "les modes doux".



- L'Observatoire du développement économique

Une lettre d'observatoire a été publiée en 2015, sur "l'artisanat".



Les dossiers de l'Agence

Trois dossiers ont été édités en 2015, sur le développement d'un "indicateur de développement humain de la jeunesse", "l'opportunité pour Bruay-la-Buissière que représente la nouvelle politique de la ville" ainsi que "la méthodologie d'évaluation du potentiel foncier mutable du contrat d'axe".



Le tableau de bord socio-économique de l'Agence

Ce nouveau document "chiffres clés" à paraître pour le 1^{er} semestre 2016 aura pour périmètre les communes du SCoT de l'Artois et des CA de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin. L'objectif est de mettre à disposition de nos partenaires les principaux chiffres clés socio-démographiques et socio-économiques sous la forme d'un document synthétique, pédagogique et facilement transportable.

L'observatoire du foncier agricole

Dans le cadre du Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine liant la Région à la Communauté d'Agglomération Artois Comm., cette dernière a sollicité l'assistance de l'AULA pour la création d'un observatoire du foncier agricole. Son objet sera de mieux cerner les opportunités et les menaces sur l'espace agricole afin de pouvoir déterminer et affiner les conditions favorables au développement et à la préservation de l'agriculture.

Ce dispositif, étendu au Pays de la Lys Romane pour une mise en cohérence des actions en matière d'agriculture à l'échelle du SCOT de l'Artois, se poursuit en 2016 avec la mise en place d'un groupe de travail spécifique et l'analyse des premières données (consommation foncière, destination des terres agricoles artificialisées, etc.).



SUIVRE LES ÉVOLUTIONS URBAINES ET DÉVELOPPER L'OBSERVATION TERRITORIALE

Les fiches d'évaluation du SCoT de l'Artois

En s'appuyant sur les bases de données constituées dans le cadre des observatoires de l'AULA, une partie de l'année 2015 a été consacrée à la réalisation des 23 fiches

thématiques du document d'évaluation du SCoT de l'Artois publié début 2016.

La lettre d'actualité de l'Agence

Une 3^{ème} lettre d'actualité sera diffusée en 2016.

Afin de continuer d'informer sur l'actualité et les activités de l'agence, un prochain numéro paraîtra pour la fin de l'année.



Une observation partenariale

- **Vers un observatoire partenarial de la Politique de la Ville**

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement dans le suivi, l'évaluation et la mise en œuvre de la politique de la ville pour ses membres, l'AULA a notamment pour objectif d'élaborer un observatoire commun et partagé pour concevoir une analyse et mettre en place les outils de

l'évaluation sur la base de partenariats pertinents. Une phase de consultation est en cours afin de constituer un contenu adapté aux besoins des EPCI membres et aux exigences nationales, dans le cadre des enjeux métropolitains à travers une observation "dynamique".

- **Vers un observatoire du PDU**

Le Plan de Déplacements Urbains du SMT Artois-Gohelle a été approuvé en juin 2015. La Loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000 a instauré, au terme d'une période de cinq ans à compter de son approbation, l'évaluation de ce document et, le cas échéant, sa révision.

Le SMT Artois-Gohelle, en partenariat avec

l'AULA, souhaite ainsi mettre en place un observatoire permettant d'assurer un suivi continu des différentes thématiques prises en compte dans le PDU.

A l'issue des cinq premières années, un document de synthèse évaluant l'avancement de la mise en œuvre du plan d'actions pourra être produit.

- **L'étude sur le renouvellement de la population des ménages en fonction de l'ancienneté des logements**

En association avec l'Institut de Démographie de l'Université de Paris-Sorbonne, il s'agit d'explorer la question du renouvellement de la population des ménages en fonction de l'ancienneté des logements, ceci afin

d'affiner les méthodes de projections démographiques d'une part et d'améliorer la méthode du "point zéro" servant à définir la programmation de logements d'un territoire d'autre part.

Le Système d'Information Géographique (SIG)

Outil transversal d'observation et d'analyse, le SIG apporte une dimension spatiale aux études. Il permet de situer les données dans l'espace, d'analyser leur répartition géographique, de les croiser entre elles et de transcrire les résultats sous forme cartographique.

• Calcul des indicateurs du SCoT de l'Artois

L'AULA a poursuivi en 2015 le travail de création de données et de traitements nécessaires à la réalisation de l'évaluation du SCoT de l'Artois :

- création d'une donnée géoréférencée d'évolution des zonages des documents d'urbanisme locaux (PLU, POS, cartes communales) entre la date d'approbation du SCoT en 2008 et juillet 2015, afin de permettre l'évaluation de la mise en

compatibilité des documents d'urbanisme et mesurer ses effets sur le territoire ;

- mesure de la consommation foncière entre 2009 et 2012, par croisement des orthophotoplans et des fichiers fonciers de la DGFIP ;

- calcul des densités des logements créés et analyse de leur localisation au regard du tissu urbain existant.

> Extrait du document d'Évaluation du SCoT de l'Artois, ayant nécessité l'exploitation de la donnée d'évolution des zonages des documents d'urbanisme locaux.

Exemples d'évolution des zonages des documents d'urbanisme locaux de communes du territoire du SCoT de l'Artois entre 2008 et 2015



NORRENT-FONTES

Déclassement d'une superficie importante de zones U et AU (1), application de la «règle des 40m» (2).



CAUCHY-À-LA-TOUR

Déclassement de zones périphériques (3), application de la «règle des 40m» (4) et ouverture à l'urbanisation d'une enclave agricole (5).



LILLERS

Réduction notable des zones à urbaniser à vocation économique (6).

changements entre 2008 et 2015 :

- déclassement de zones U ou AU en zones A ou N
- classement de zones A ou N en zones U ou AU

zonage en 2015 :

- zone Urbaine
- zone À Urbaniser à court terme (1AU)
- zone À Urbaniser à long terme (2AU)

- centralité
- route
- bâti

Réalisation : AULA - 2015. Sources : AULA 2015, IGN BD TOPO 2013/PPIGE.

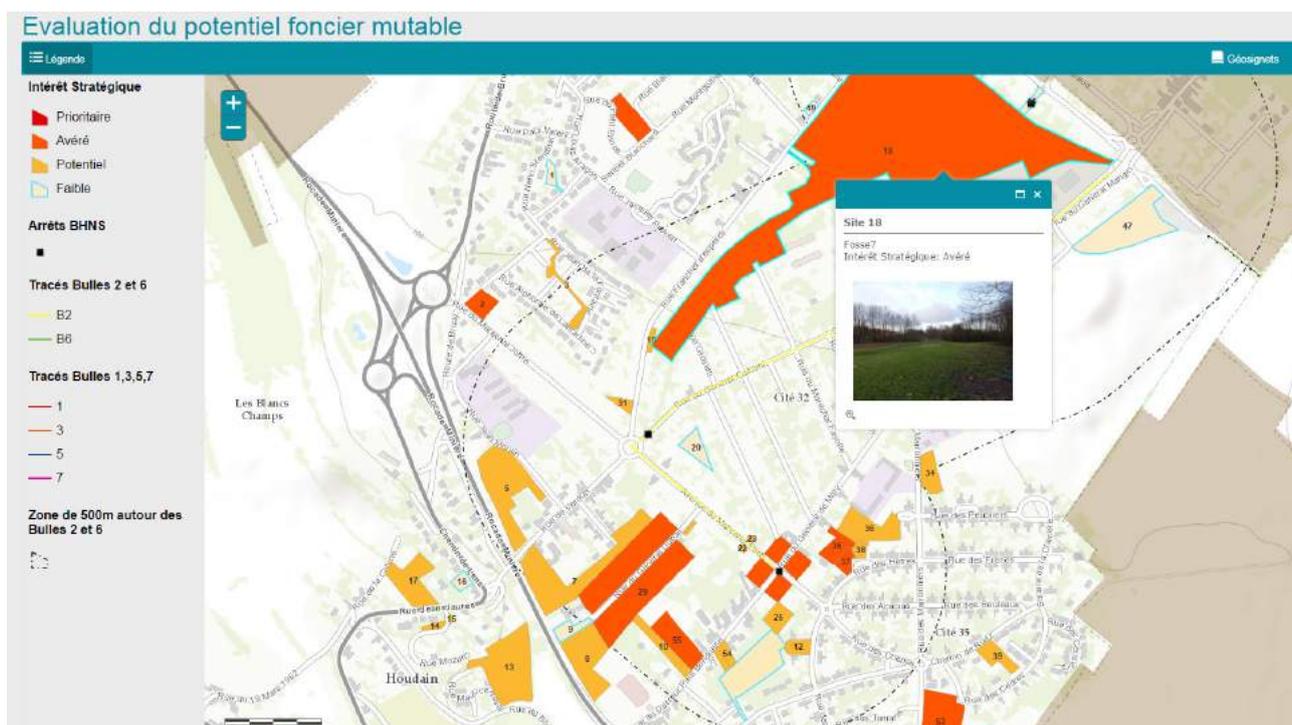
SUIVRE LES ÉVOLUTIONS URBAINES ET DÉVELOPPER L'OBSERVATION TERRITORIALE

- **Traitement des données nécessaires à la démarche de contrat d'axe.**

L'identification des sites mutables autour des axes structurants de transports en commun nécessite la mobilisation et le traitement d'un nombre important de données SIG afin de définir le type d'occupation des parcelles, la proximité aux équipements, la morphologie urbaine environnante, recenser les bâtis dégradés et vacants, ou

vérifier la présence de risques. Ce travail initié en 2014 s'est poursuivi en 2015. Par ailleurs, pour faciliter les échanges entre les élus et les techniciens autour des sites identifiés, une application interactive a été mise en place.

> Outil de cartographie interactive en ligne utilisé dans le cadre de la démarche contrat d'axe pour présenter le potentiel foncier mutable aux différents partenaires



- **Base des équipements**

L'extension récente du territoire de l'AULA nous oblige à nous interroger sur la méthodologie utilisée pour réaliser certaines de nos bases. Ainsi, notre base équipements n'est actuellement pas transposable sur

les CA de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin. Nous étudierons donc en 2016 les possibles adaptations de cette base, que ce soit sur le plan de ses caractéristiques ou du mode opératoire.

- **Occupation du sol du SCoT de l'Artois**

Depuis 2013, les producteurs et les principaux utilisateurs de données d'occupation du sol (OCS) au sein de la région sont réunis sous la forme d'un groupe de travail pour définir une méthode de production partagée, sous le pilotage de la Région Nord-Pas de Calais. L'AULA y apporte son expertise, en particulier sur les thèmes urbains.

Dans ce cadre, une étude menée en 2014 a fourni des éléments clés d'un cahier des charges standard pour produire une OCS 2D (2 indicateurs : couverture et usage) à une échelle fine.

Le lancement de la production de 2 millésimes (2005-2015) de ce nouveau type de données d'occupation du sol, sur le territoire de l'ancienne région Nord-Pas de Calais, est prévue à la rentrée 2016. PPIGE en assurera la maîtrise d'ouvrage.

L'AULA fait partie de l'équipe projet ; elle a, en outre, participé activement à l'élaboration du CCTP du futur marché.

Le projet de plateforme numérique collaborative et partagée

L'évolution du territoire d'action de l'AULA s'est renforcée par l'adhésion des agglomérations de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin qui étaient déjà membres du Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle.

Les territoires des 2 SCoT des arrondissements de Béthune et de Lens représentent 650 000 habitants dont 600 000 pour les 3 Communautés d'Agglomération et 150 communes réparties au sein d'une conurbation unique en France car organisée autour de plusieurs centralités portées par des villes moyennes.

Ces territoires ayant souhaité développer des partenariats cohérents, il est apparu nécessaire de réfléchir à la création d'une plateforme numérique collaborative et partagée entre les 8 EPCI concernés (2 Communautés de Communes, 3 Communautés d'Agglomération et 3 Syndicats Mixtes). Ces 8 EPCI étant

adhérents à l'Agence d'Urbanisme, il a été proposé que celle-ci puisse porter le projet de plateforme.

L'AULA, après avoir réfléchi à élaborer un partenariat public/privé en Recherche et Développement en 2015, a renoncé à cette procédure en raison des difficultés de subventionnement par le FEDER sur la gestion de la propriété de l'outil à concevoir.

Il a donc été proposé, pour relancer la réflexion, de recourir à un partenariat d'innovation qui permettra à l'AULA et à ses membres d'être propriétaires, en grande partie, de la future plateforme numérique 3D de modélisation des documents de planification territoriale, démonstrateur de Rev3 puisqu'il s'agit d'une innovation nationale.



Agence d'Urbanisme de L'Artois

Centre Jean Monnet 1-8 Avenue de Paris-Bat C-Entrée Piémont -62400 Béthune
Tél : 03 21 56 11 42-Fax : 03 21 56 17 03-contact@aulartois.fr-www.aulartois.fr